

Je comprends ce qu'est l'épilepsie

Service de pédiatrie

Adresse du site : www.docvadis.fr/service-de-pediatrie-gien



Validé par
le Comité Scientifique Neurologie

La France compte plusieurs centaines de milliers d'épileptiques de tout âge. Cette maladie génère des consultations médicales, des soins, des prescriptions... Quelques repères et notions sont utiles pour comprendre de quoi il s'agit.

L'épilepsie, de quoi s'agit-il ?

C'est une maladie neurologique chronique qui se manifeste par des crises liées à une activité trop importante des cellules nerveuses du cerveau. La crise d'épilepsie correspond à l'ensemble des manifestations qui en résultent. Selon les zones du cerveau concernées par cette hyperactivité, les manifestations ne seront pas les mêmes.

A quel moment considère-t-on qu'il s'agit d'une maladie ?

Une crise unique en soit ne constitue pas une épilepsie-maladie. C'est la survenue de crises régulières (ou à plusieurs reprises), spontanées, qui fait parler de maladie épileptique et cela en dehors de toute affection médicale aiguë.

Il existe de multiples formes d'épilepsie compte tenu du type de crises, de leur localisation et de leur durée.

Comment se manifeste une crise d'épilepsie ?

Le cerveau comporte différentes zones avec pour chacune d'entre elles des fonctions spécifiques. Lors d'une crise, les manifestations sont de courte durée avec par exemple des secousses musculaires d'un

bras, d'une jambe, ou des difficultés de langage.

Les conséquences éventuelles seront donc différentes selon le type de crise.

Précisons que les signes les plus courants sont la perte de connaissance avec tremblements, mais ils peuvent être minimes.

Deux types de crise peuvent exister :

Les crises généralisées

- Le grand mal :- Chute.- Corps raide.- Perte de connaissance.- Convulsions pendant plusieurs minutes.- Risque de morsure de la langue.- Perte d'urine.
- Le petit mal :- Limité aux jeunes enfants (entre 5 et 10 ans).- Perte de conscience de quelques secondes.- Regard fixe et perte d'attention.

Les crises partielles

- Simples :- Sans perte de conscience.- Perte momentanée du langage.- Sensations bizarres et tremblements partiels (limités à un endroit du corps ou à un membre).
- Complexes :- Perte de conscience avec rupture de contact, souvent associée à une gestuelle automatique (battements des pieds ou des mains, ou mouvements de la bouche).

Existe-t-il des facteurs qui favorisent les crises ?

La baisse du taux de calcium ou de sucre dans le sang, peut entraîner des crises d'épilepsie chez un bébé au même titre que la fièvre.

Chez un enfant, une forte peur ou une joie intense peuvent être impliquées.

Par ailleurs, chez un adulte ou un adolescent, le stress, l'énervement, le manque de sommeil tout comme la fatigue peuvent déclencher des crises.

Comment fait-on le diagnostic d'épilepsie ?

Tout d'abord, le médecin posera des questions sur la durée et la fréquence des crises, leur contexte, leur déroulement.

Puis, il examinera la personne concernée.

Différents examens peuvent vous être prescrits. Ils vous seront expliqués par votre médecin.

Ceci sera complété par un électroencéphalogramme (EEG) réalisé au cabinet de votre médecin ou à l'hôpital. L'EEG, consiste à placer différentes électrodes sur la tête et à enregistrer l'activité électrique de votre cerveau. Cet examen est indolore. L'enregistrement peut être parfaitement normal en dehors des crises, et sera répété si nécessaire.

Chez l'enfant, un EEG de sensibilisation réalisé à l'hôpital, en stimulant le cerveau par la lumière par exemple, permettra de rechercher et/ou révéler d'éventuelles anomalies.

Des examens radiologiques plus spécialisés du type scanner ou Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) avec injection de produit de contraste, vous seront éventuellement prescrits pour rechercher la cause de cette épilepsie. L'IRM comme le scanner sont des techniques permettant d'obtenir des images très détaillées de votre cerveau mais aussi de votre corps.



Différents examens peuvent vous être prescrits. Ils vous seront expliqués par votre médecin.

Faut-il se traiter si l'on est épileptique ?

La décision de mettre en route un traitement est prise au cas par cas.

Sous l'effet du traitement, les crises diminuent en fréquence et/ou disparaissent totalement chez un certain nombre de patients. Lorsque les crises sont bien contrôlées par les antiépileptiques, il est finalement possible d'arrêter les médicaments dans un certain nombre de situations et ce, sans faire de récurrences. La guérison avec disparition des crises et arrêt du traitement est donc possible. On n'est donc pas forcément épileptique pour toute la vie.

On ne devient pas forcément épileptique suite à une crise d'épilepsie. Des crises d'épilepsie répétées nécessitent un bilan médical. Le stress, le manque de sommeil ou encore la fatigue peuvent déclencher des crises.